

|  |
|--|
| <b>PROFIL DE POSTE</b><br><b>NEUROPSYCHOLOGUE - CEGERM</b> |
|--|

**Libellé de la fiche métier de rattachement** : Psychologue  
([www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr](http://www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr))

**DIRECTION/SITE** : LOUISE MICHEL  
**SERVICE/POLE** : UGOCC

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**N° de poste du travail**

**Grade** : Neuropsychologue

**Quotité de travail** : 60% (cette quotité peut être augmentée selon l'activité du service)

**Placé sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice du site Louise MICHEL** : Mme MODEBELU

**Responsable UF** : Docteur MACTOUX

**Chef de pôle** : Docteur BOHATIER

**Cadre supérieur de santé du pôle** : Mme BIRON

**PRESENTATION DU SERVICE**

Le service de consultation CEGERM (Consultation d'évaluation Gérontologique et des troubles de la Mémoire) reçoit les patients ambulatoires pour une évaluation gérontologique à la demande des médecins traitants (dans le cadre du parcours de soin, ou parfois à la demande de la famille ou du patient lui-même).

Il fait partie du CM2R Auvergne (Centre Mémoire Ressource et Recherche) en lien avec la neurologie et la psychiatrie.

Il est situé au RDC du bâtiment Pasteur de l'Hôpital de Riom.

**FONCTIONS ET ACTIVITES**

Fonction conforme aux textes régissant la profession de neuropsychologue.

Le Neuropsychologue :

- Il conçoit les méthodes et la mise en œuvre des moyens et techniques correspondant à sa qualification.
- Il vise ainsi, au travers de sa démarche professionnelle, à orienter un diagnostic médical et à initier une prise en charge adaptée à la personne, en ayant une approche à la fois qualitative et quantitative.
- Réalisation d'entretiens et de bilans neuropsychologiques de patients en consultations externes et consultation mémoire spécialisés chez la personne âgée avec synthèse et conclusions.
- Assurer la traçabilité de l'activité. Une évaluation des patients hospitalisés peut également être proposée.
- Entretiens et soutiens auprès des familles et aidant des patients.
- Information / formation auprès du personnel soignant des services.
- Mises à jour régulières des connaissances théoriques (participations congrès, ...).

**CAPACITES REQUISES**

Le neuropsychologue devra posséder :

- un Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie mention Neuropsychologie,
- Expérience en Gériatrie et/ou en Neurologie adulte

|                               |  |              |
|-------------------------------|--|--------------|
| CHU de Clermont-Ferrand - DRH | Date réalisation : 11/05/2022<br>Date de modification : 15/03/24 | Page 1 sur 2 |
|-------------------------------|--|--------------|

- Bonnes connaissances en pathologies neurologiques, du vieillissement et psychopathologie de l'adulte et de la personne âgée.
- Pratiques et connaissances théoriques en psychométrie (WAIS IV, TAP...etc).
- Rédaction de compte-rendu,
- Esprit d'initiative.
- Aptitude au travail d'équipe et adaptabilité.

**EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE**

- Horaires : 8h30- 16h30 ou 9h00-17h00
- Repos fixes: le week-end.